

BUDGET
2001-2002

Points

saillants

Québec 

***Message de la vice-première ministre et
ministre d'État à l'Économie et aux Finances***

Grâce aux efforts des Québécoises et des Québécois, le Québec a obtenu ces dernières années des succès remarquables en termes de croissance économique et d'assainissement des finances publiques. Ce n'est que justice qu'ils puissent maintenant profiter de la prospérité retrouvée.

C'est dans cet esprit que nous poursuivons la réduction du fardeau fiscal et l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services d'éducation et de santé. Nous entendons également donner un nouvel élan aux régions ressources du Québec et, pour la première fois, nous attaquer à notre endettement collectif.

Avec ce budget, nous acceptons de relever le défi de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Le Premier ministre, dans son Discours d'ouverture, a fait de la redistribution de la richesse une priorité d'action tout aussi importante que l'élimination du déficit. C'est une priorité inspirée par la solidarité que je partage sans réserve.

Les actions concrètes du présent budget profiteront à toutes les Québécoises et à tous les Québécois. Elles les aideront à jouer un rôle de premier plan dans le monde nouveau qui prend forme à l'échelle de la planète. Nous voulons bâtir un avenir à la mesure du formidable potentiel de notre jeunesse et des espoirs de toutes nos concitoyennes et de tous nos concitoyens.

Pauline Marois

EN BREF

- ❑ Croissance vigoureuse du PIB réel en 2000 : 4,3 %.
- ❑ 300 millions de dollars pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion.
- ❑ Nouvelle réduction de l'impôt des particuliers de 3,5 milliards de dollars.
- ❑ 2 milliards de dollars de plus pour la santé et les services sociaux.
- ❑ 730 millions de dollars de plus pour l'éducation et la jeunesse.
- ❑ 800 millions de dollars pour le développement des régions ressources.
- ❑ Des efforts accrus pour la création d'emplois, les infrastructures routières et l'environnement.
- ❑ 370 millions de dollars pour la science et l'innovation.
- ❑ 75 millions de dollars pour le développement de la culture.
- ❑ Un demi-milliard de dollars pour la réduction de la dette.
- ❑ Une partie des excédents de 2000-2001 mise en réserve.

I. UNE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE REMARQUABLE

- ❑ Une quatrième année de croissance vigoureuse : hausse de 4,3 % du PIB réel en 2000.
- ❑ Taux de chômage : 8,4 % en 2000, le plus bas niveau depuis 1975.
- ❑ Création d'emplois : 80 000 en l'an 2000, meilleure performance depuis la fin des années 80, après celle de 1998.
- ❑ Emplois créés chez les jeunes de 15 à 24 ans :
 - 20 000, soit le quart des emplois créés en l'an 2000;
 - les jeunes ont bénéficié de près de 30 % des nouveaux emplois depuis trois ans.

INDICATEURS DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE

	2000		2001
	Prévu	Réel	Prévu
Produit intérieur brut	3,3 %	4,3 %	2,7 %
Emplois	70 000	80 000	50 000

II. UNE OFFENSIVE MAJEURE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION

300 millions de dollars pour de nouvelles initiatives en faveur des plus démunis

- ❑ Hausse des prestations d'aide sociale :
 - relèvement de 2,5 % de la prestation d'aide sociale à compter de juin 2001 pour les prestataires aptes au travail;
 - respect de la clause d'appauvrissement zéro : ajustement des prestations au 1^{er} janvier de chaque année en fonction du coût de la vie pour les prestataires ayant des contraintes sévères à l'emploi.
- ❑ Création du programme «Action emploi» destiné à encourager financièrement les prestataires d'aide sociale depuis au moins trois ans, qui réintégreront le marché du travail à compter du 1^{er} janvier prochain :
 - supplément équivalant à : 3 \$/heure la 1^{re} année;
2 \$/heure la 2^e année;
1 \$/heure la 3^e année.
- ❑ 100 millions de dollars additionnels pour soutenir les plus démunis (placés en réserve). Ces montants pourront par exemple servir à financer des projets en matière de logement social.

**IMPACT FINANCIER DES MESURES DE SOUTIEN AUX
MÉNAGES À FAIBLES REVENUS**
(en millions de dollars)

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	Total
Hausse des prestations d'aide sociale		30,0	36,0	36,0	102,0
Programme Action emploi		2,0	48,0	36,0	86,0
Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) ⁽¹⁾	2,6				2,6
Aide financière à FILACTION ⁽²⁾		0,3	0,3	0,3	0,9
Réserve pour la solidarité sociale	100,0				100,0
Total	102,6	32,3	84,3	72,3	291,5

(1) Le RISQ vise à soutenir les projets et le développement des entreprises d'économie sociale.

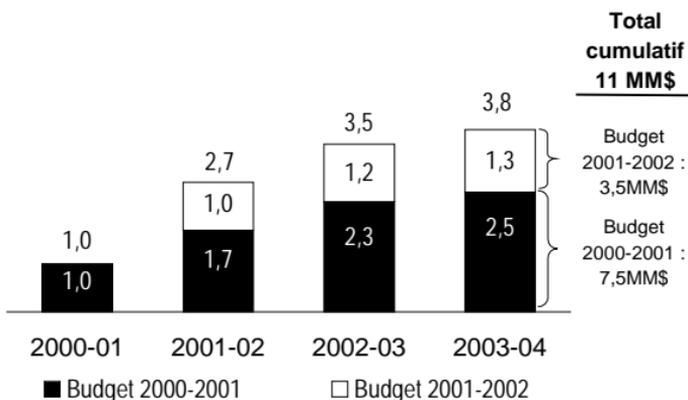
(2) Fonds pour l'investissement local et l'approvisionnement de fonds communautaires.

III. NOUVELLE RÉDUCTION D'IMPÔT DE 3,5 MILLIARDS DE DOLLARS

Devancement au 1^{er} juillet 2001 et accroissement des baisses d'impôt

- ❑ Réduction additionnelle de l'impôt des particuliers de 3,5 milliards de dollars pour les trois prochains exercices financiers, dont 1 milliard de dollars dès l'année 2001-2002.

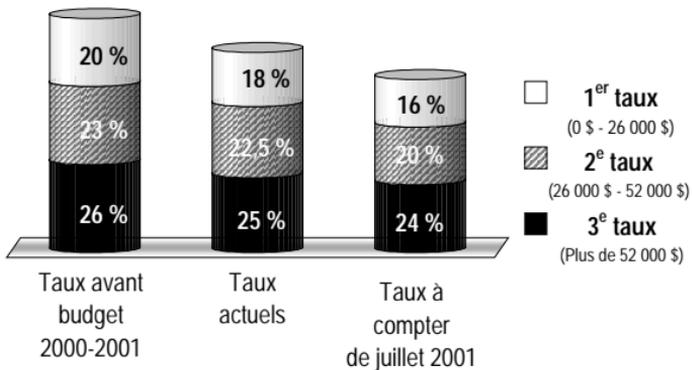
CUMUL DES RÉDUCTIONS D'IMPÔT (en milliards de dollars)



Une réduction d'impôt moyenne de 20 % en 2002

- ❑ Nouvelle table d'imposition en vigueur en juillet 2001.
- ❑ Devancement au 1^{er} janvier 2001 de la réduction d'impôt supplémentaire pour les familles.
- ❑ Indexation automatique du régime fiscal devancée au 1^{er} janvier 2002.

TAUX D'IMPOSITION PAR TRANCHE DE REVENU IMPOSABLE (en pourcentage)



Les familles et la classe moyenne avantages

RÉDUCTIONS D'IMPÔT POUR DES MÉNAGES TYPES

	Revenu	Baisse d'impôt*			
		2001		2002	
		(en \$)	(en \$) (en %)	(en \$) (en %)	(en %)
Personne seule	30 000	678	17	979	24
Famille monoparentale ayant un enfant	30 000	710	32	1 010	45
Couple sans enfants et 1 revenu	40 000	671	15	1 039	23
Couple ayant 2 enfants et 1 revenu	40 000	979	36	1 341	49
Couple ayant 2 enfants et 2 revenus	50 000	1 704	34	2 141	43
Couple sans enfants et 2 revenus	65 000	1 464	15	2 079	22

* Par rapport à la situation qui prévalait avant le budget 2000-2001 et le budget 2001-2002.

Un régime fiscal avantageux pour les moins bien nantis

BAISSES D'IMPÔT SELON LA TRANCHE DE REVENU FAMILIAL – 2002

Tranche de revenu	Nombre de ménages imposables (milliers)	Baisse d'impôt budget 2001-02		Baisse d'impôt cumulative*	
		(\$)	(%)	(\$)	(%)
Moins de 25 000 \$	525	86	8	366	34
De 25 000 \$ à 50 000 \$	887	312	9	992	28
De 50 000 \$ à 75 000 \$	542	629	8	1 755	22
75 000 \$ et plus	527	987	5	2 800	15

* Incluant le budget 2000-2001 et le budget 2001-2002.

La fiscalité : un outil économique aussi bien que social

- Un régime plus compétitif : écart de fardeau fiscal avec les provinces canadiennes réduit du tiers.
- Contributions aux partis politiques municipaux rendues admissibles au crédit d'impôt pour contributions politiques.
- Impôt zéro pendant dix ans pour les PME manufacturières dans les régions ressources éloignées.

IV. 2 MILLIARDS DE DOLLARS DE PLUS POUR LES SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX

RÉPARTITION DES RESSOURCES ADDITIONNELLES (en millions de dollars)

<input type="checkbox"/> Hausse en 2001-2002 du budget de la santé et des services sociaux :	
– enveloppe budgétaire de 2001-2002	16 716
– moins : enveloppe budgétaire de 2000-2001 prévue en mars dernier	15 382
	<hr/>
Hausse	1 334
<input type="checkbox"/> Développement de services adaptés aux personnes âgées en perte d'autonomie ⁽¹⁾	30
<input type="checkbox"/> Modernisation du réseau de la santé et des services sociaux (réserve) ⁽²⁾	600
	<hr/>
Ressources additionnelles annoncées	1 964

(1) Initiative financée à même les revenus de Loto-Québec.

(2) Les montants pourront par exemple servir à financer la modernisation du réseau (immeubles, équipements et systèmes informatiques).

Plusieurs nouvelles initiatives pour la santé et les services sociaux

- ❑ Les services aux jeunes et à leur famille bénéficieront de ressources additionnelles :
 - 10 millions de dollars en 2001-2002;
 - 15 millions de dollars l'année suivante;
 - 20 millions de dollars par année par la suite.

- ❑ 32 millions de dollars par année pour les services à domicile rendus par les entreprises d'économie sociale.

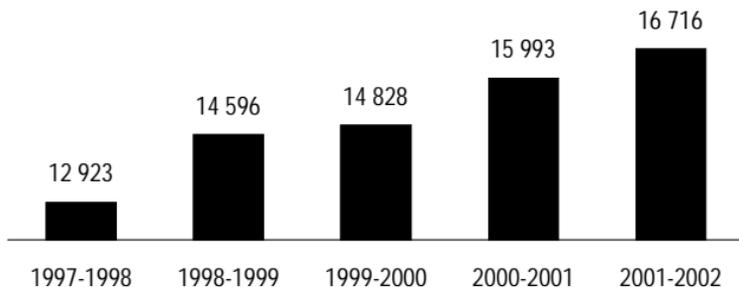
- ❑ 30 millions de dollars par année pour de nouveaux services adaptés aux personnes âgées en perte d'autonomie.

- ❑ 600 millions de dollars notamment pour la modernisation du réseau de la santé et des services sociaux (placés en réserve) :
 - modernisation des immeubles, des équipements et des systèmes informatiques.

Accroissement substantiel des ressources allouées à la santé et aux services sociaux

- ❑ Hausse annuelle des budgets de la santé et des services sociaux de près de 1 milliard de dollars depuis 1997-1998 :
 - une croissance annuelle moyenne de 6,6 %, ce qui est nettement plus élevé que la croissance du PIB nominal (4,8 %).
- ❑ À cela s'ajoute le remboursement des déficits du réseau qui totalisent 1,5 milliard de dollars depuis 1997-1998.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (en millions de dollars)



V. L'ÉDUCATION : 730 MILLIONS DE DOLLARS DE PLUS POUR LA FORMATION DES JEUNES

Respect intégral des engagements du Sommet de la jeunesse et même plus

RÉPARTITION DES RESSOURCES ADDITIONNELLES (en millions de dollars)

Hausse en 2001-2002 du budget du ministère de l'Éducation par rapport à l'enveloppe budgétaire de 2000-2001 prévue en mars dernier

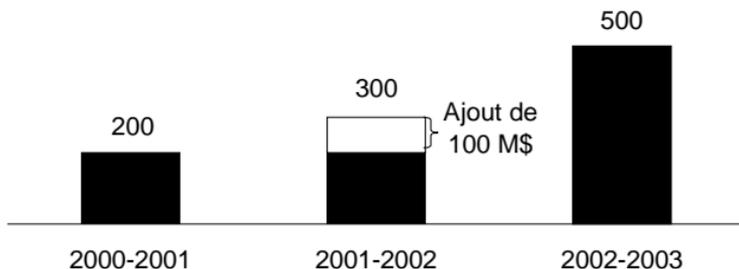
<input type="checkbox"/> Engagements du Sommet du Québec et de la jeunesse	
– 2 ^e tranche du milliard promis aux institutions d'enseignement	100
<input type="checkbox"/> Indexation des salaires et autres dépenses	350
<input type="checkbox"/> Plan d'action pour la réussite scolaire	47
<input type="checkbox"/> Bonification de l'aide financière aux étudiants	31
Sous-total	528
Modernisation des réseaux de l'éducation (réserve)⁽¹⁾	200
Ressources additionnelles annoncées	728

(1) Les montants pourront par exemple servir à améliorer et mettre à jour les parcs technologique et immobilier et faciliter la transition de la réforme de l'éducation par l'achat de manuels scolaires et par un meilleur soutien aux enseignants.

Éducation : 1 milliard de dollars tel que promis lors du Sommet du Québec et de la jeunesse

- ❑ Bonification du financement des institutions d'enseignement des réseaux.
- ❑ Répartition des sommes réinvesties par ordre d'enseignement :
 - 280 millions de dollars pour le primaire-secondaire;
 - 120 millions de dollars pour le collégial;
 - 600 millions de dollars pour les universités.

RÉPARTITION DU MILLIARD DE DOLLARS PROMIS AU SOMMET DU QUÉBEC ET DE LA JEUNESSE PAR ANNÉE (en millions de dollars)



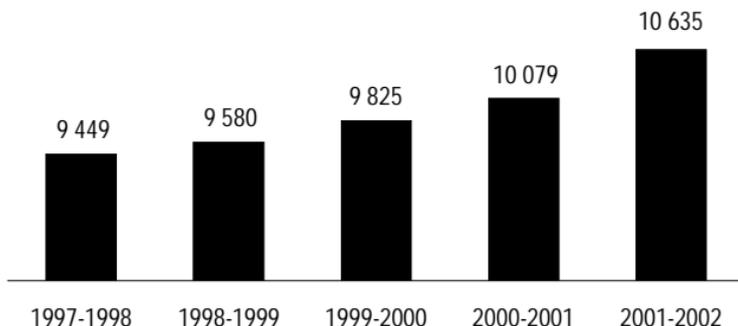
De nouvelles initiatives en éducation

- ❑ Bonification de 38 millions de dollars du régime d'aide financière aux étudiants :
 - plus d'aide financière aux étudiants pour un même niveau de revenu d'emploi. Par exemple, un étudiant de première année universitaire, ayant un revenu d'emploi de 3 000 dollars, verra sa bourse augmenter de 864 dollars avec le présent budget;
 - les étudiants à temps partiel seront admissibles au régime de prêts.
- ❑ Les bourses d'études dorénavant complètement exemptées d'impôt et davantage d'étudiants admissibles au crédit d'impôt pour TVQ.
- ❑ Prolongation et bonification du crédit d'impôt pour stage en milieu de travail.
- ❑ 200 millions de dollars notamment pour la modernisation des réseaux de l'éducation (placés en réserve).

Des budgets en croissance pour l'éducation

- ❑ Hausse annuelle moyenne de 3 % (300 millions de dollars par année) depuis 1997-1998.
- ❑ C'est beaucoup plus que l'inflation annuelle moyenne de 1,8 % depuis 1997.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (en millions de dollars)



VI. 800 MILLIONS DE DOLLARS SUR TROIS ANS POUR L'ÉCONOMIE DES RÉGIONS RESSOURCES

- Impôt zéro pendant dix ans pour les PME manufacturières dans les régions ressources éloignées (147 millions de dollars).
- Nouveau crédit d'impôt de 40 % sur les salaires pour la création d'emplois dans la transformation des ressources (65 millions de dollars).
- 142 millions de dollars pour la diversification économique et le développement de créneaux d'excellence.
- 126 millions de dollars pour appuyer le développement des ressources forestières.
- 138 millions de dollars pour le soutien à l'exploration minière.
- 170 millions de dollars pour faciliter le financement des PME et la création d'entreprises.

VII. DE NOUVEAUX EFFORTS POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE

Investir dans la croissance économique, les infrastructures routières et l'environnement

- ❑ Bonification des budgets du Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (**programme FAIRE**) :
 - l'enveloppe passera de 100 à 250 millions de dollars en 2001-2002.

- ❑ Investissements de 865 millions de dollars en 2001-2002 pour les **transports** :
 - ajout de 155 millions de dollars en 2001-2002 par rapport à l'année précédente pour le réseau routier national.

- ❑ Investissements de 40 millions de dollars sur trois ans pour l'**environnement** :
 - nouveau programme d'enfouissement des fils électriques;
 - soutien à la mise en œuvre de la politique québécoise de gestion de l'eau;
 - appui pour la réduction de la pollution agricole;
 - renforcement du programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

- ❑ Soutien de 15 millions de dollars pour l'implantation de systèmes de traçabilité dans le **secteur agroalimentaire**.

370 millions de dollars pour la science et l'innovation

- ❑ Investissements de 250 millions de dollars sur trois ans pour les infrastructures dans le domaine de la recherche.
- ❑ 35 millions de dollars pour le financement de l'Institut national d'optique.
- ❑ Octroi de 15 millions de dollars pour la formation de la main-d'œuvre en optique-photonique.
- ❑ Nouveaux crédits d'impôt pour les entreprises de la Cité de la biotechnologie et de la santé humaine à Laval.
- ❑ 50 millions de dollars pour financer des initiatives de recherche (placés en réserve).

75 millions de dollars sur quatre ans pour soutenir le développement de la culture

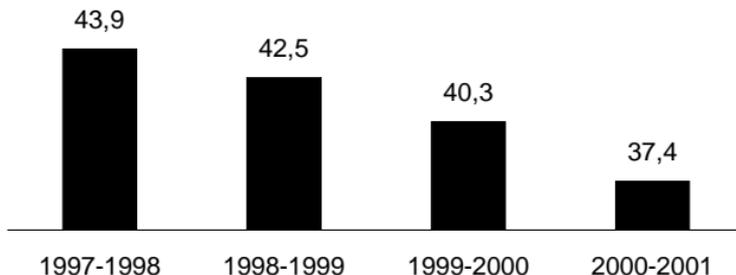
- ❑ 33 millions de dollars de plus octroyés sur quatre ans au Conseil des arts et des lettres du Québec pour encourager la création artistique.
- ❑ 23 millions de dollars pour des initiatives de soutien au développement culturel.
- ❑ 12 millions de dollars sur cinq ans pour consolider la mission culturelle de Télé-Québec.
- ❑ Investissements de 30 millions de dollars dans les équipements culturels.
- ❑ Investissements de 16 millions de dollars pour la création de deux réserves muséologiques collectives, l'une dans la métropole et l'autre dans la Capitale nationale.
- ❑ Bonification de la déduction d'impôt pour droits d'auteur.

VIII. RIGUEUR CONSTANTE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

- ❑ Réduction de la dette de un demi-milliard de dollars en 2000-2001 :
 - la dette (déficits cumulés) passera de 82,2 milliards de dollars au 31 mars 2000 à 81,7 milliards de dollars au 31 mars 2001.
- ❑ Baisse du taux d'endettement du gouvernement de plus de 21 % en cinq ans.
- ❑ En 2001-2002, déficit zéro pour une 4^e année consécutive.

DETTE REPRÉSENTANT LES DÉFICITS CUMULÉS À LA FIN DE L'ANNÉE FINANCIÈRE

(en pourcentage du PIB)



Une partie des excédents placée en réserve pour la santé et les services sociaux, l'éducation, la solidarité sociale et la recherche

- ❑ 950 millions de dollars placés en réserve à la Caisse de dépôt et placement à même les excédents de 2000-2001.
- ❑ Utilisation possible des montants en réserve :
 - modernisation des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux;
 - nouvelles initiatives dans les domaines de la solidarité sociale et de la recherche.
- ❑ Projets sélectionnés conjointement par la ministre des Finances, le président du Conseil du trésor et les ministres sectoriels concernés.

EXCÉDENTS DE 2000-2001 PLACÉS EN RÉSERVE

(en millions de dollars)

Santé et services sociaux	600
Éducation	200
Solidarité sociale	100
Recherche	50
Total	950
